

LIMITE DES TACHES

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Intervenant(e)s à domicile

* salarié

* demandeur d'emploi

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Cette formation peut être accessible et adaptée pour certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements). Pour une demande de compensation, vous pouvez contacter le Pôle Formation-Emploi de CQFD par téléphone 04 96 19 05 96 ou par mail formationemploi@cqfd.asso.fr

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile

Objectifs pédagogiques

Connaître et respecter les limites de compétences de la profession, les règles de déontologie
Comprendre les besoins, attentes de la personne aidée qu'elle soit valide, dépendante, handicapée ou âgée.

Description / Contenu

§Qu'est-ce qu'un(e) aide à domicile ?

- Définition du métier
- La déontologie
- Conditions d'exercices et organisations du travail
- Le sujet âgé, malade, handicapé, ses besoins fondamentaux
- Le rôle de l'aide à domicile et ses activités principales
- Les interdictions
- Le cahier de liaison
- Les compétences de l'aide à domicile : savoir être, savoir faire
- L'équipe et sa cohésion
- La triangularité : association/personnes aidées/aide à domicile
- Le burn-out

Modalités pédagogiques

Apports théoriques - Mises en situation – Jeux de rôle

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation en cours de formation
- Test de connaissance
- Attestation remise au stagiaire
- Evaluation de la formation par le stagiaire en fin de session



